

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Carol Sandra Size

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le Canada a besoin des centres de recherche pour se tenir au courant des innovations technologiques afin d'accroître ses exportations et, possiblement, de diminuer le recours à certaines importations.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Bon nombre de titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine. Il devrait y avoir des incitatifs (p. ex. pour les enseignants) encourageant les personnes à prendre leur retraite tôt (p. ex. à 60 ans) afin de créer des emplois pour les jeunes.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?

On devrait mettre en place un plan pour la génération du baby-boom. Pour bon nombre des membres de cette génération, les deux parents ont fait partie de la population active et ont payé des impôts au gouvernement du Canada pendant plus de 35 ans. Cette génération aura besoin de ce qui suit : des soins de longue durée à la maison; des soins dentaires afin de réduire le plus possible les autres problèmes de santé; une augmentation des prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) afin de pouvoir vivre de façon autonome et non sous le seuil de la pauvreté; un financement accru accordé aux maisons de soins infirmiers où il y a actuellement un manque de personnel; la résolution des lacunes sur le plan des compétences, notamment en intégrant les besoins en ce sens aux programmes de niveau collégial dans le cadre desquels les étudiants peuvent recevoir une formation pratique. Certains titulaires d'un diplôme universitaire sont retournés aux études au niveau collégial pour recevoir une formation pratique. Toutefois, certains cours universitaires pourraient aussi englober une formation pratique. Il n'est pas nécessaire de faire venir des travailleurs qualifiés d'autres pays alors qu'il y a au Canada des personnes sans emploi désireuses d'acquérir les compétences dont a besoin notre pays.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le Canada doit accorder des allègements fiscaux aux personnes qui créent des emplois pour les Canadiens, comme cela se fait aux États-Unis, et non aux entreprises qui font assembler leurs produits dans d'autres pays, ce qui crée de l'emploi ailleurs plutôt qu'au Canada.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Au Canada, ce sont les aînés qui font face aux plus grandes difficultés. Certains aînés n'ont pas les moyens de prendre leur retraite puisque les prestations de la SV et du Régime de pensions du Canada ne sont pas suffisantes pour vivre au-dessus du seuil de pauvreté. La résolution de ce problème démographique entraînerait automatiquement la création de nombreux emplois pour les jeunes Canadiens. Toutefois, le gouvernement du Canada a haussé de deux ans l'âge d'admissibilité à la SV pour les générations montantes.